



Préfecture
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN
02400752-20221012-2022_6_3-DE
Reçu le 20/10/2022
Département de la Dordogne
Séance du 12 octobre 2022

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
Thiviers

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
04/10/2022

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 35
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

Messieurs : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHIPEAUX Raphaël, BRUN Philippe, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIBEAU Frédéric (suppléant de C. Bost) GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : ESCLAVARD Anne-Sophie (absente a donné pouvoir à Christine DEGLANE)

COUTURIER Pierre-Yves et MEYNIER Paul sont partis.

Monsieur Michel THOMAS est désigné secrétaire de séance

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) – retrait du PPI des travaux de voirie supplémentaire pour 100 K€ TTC

Dans le cadre du Projet de territoire initié en début de mandat, aux réflexions conduites pour la construction d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), en lien avec la nouvelle méthode d'élaboration budgétaire,

Suite à la présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) devant l'assemblée et aux débats concernant le contenu de ce PPI,

Considérant que l'opération travaux de voirie supplémentaires pour 100 000 € TTC pourrait se réaliser sous conditions d'une attribution de compensation et qu'il convient d'attendre pour cela les décisions des Communes,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **DECIDE de retirer l'opération de réalisation de travaux de voirie supplémentaire pour 100 000 € TTC du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) et d'attendre la décision des Communes pour une révision libre des attributions de compensation**
30 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions,

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 19 octobre 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

